

# Généalogie & Histoire

REVUE TRIMESTRIELLE DU CENTRE D'ÉTUDES GÉNÉALOGIQUES RHÔNE-ALPES



Les généalogistes sont particulièrement bouleversés par les implications de la nouvelle loi sur le patronyme. L'utilisation du patronyme est une coutume, datant du moyen-âge, l'enfant issu du mariage de ses parents porte le nom du père = patronyme. Peu de lois ont légiféré sur cette coutume.

La première disposition légale, du 6 fructidor an II (23 août 1794), vise à empêcher quiconque de porter d'autres noms et prénoms que ceux inscrits à l'état civil.

La deuxième du 8 janvier 1993 simplifie la procédure concernant le changement de nom : cas d'adoption, de francisation, noms sujets à quolibets ou entachés par exemple.

La loi du 4 mars 2002, entrée en vigueur en janvier 2005 : « les enfants pourront porter le nom de leur père ou de leur mère ou les deux ensemble et les transmettre à leurs enfants. Chaque parent ne pourra transmettre qu'un seul nom à ses descendants »

Cette dernière loi n'a malheureusement pas fait l'objet d'une véritable réflexion - votée trop rapidement, presque en catimini, elle présente dès son application des difficultés tant au niveau de la transcription à l'état civil (effet rétroactif) que pour les couples.

La loi a oublié les fondements de la famille : sa lignée repose sur le patronyme. Les généalogistes savent bien que les lignées ne sauraient être génétiques. Si la mère enfante, le père « relève » (moyen-âge) c'est-à-dire reconnaît l'enfant en lui donnant son nom. Là réside la différence entre l'enfant naturel et légitime.

Si une loi aurait dû faire l'objet d'un référendum, c'est bien celle-ci car elle touche à l'essence même de notre patrimoine, de notre culture qui n'est pas anglo-saxonne mais latine.

Espérons que les couples comprendront la nécessité de maintenir dans la lignée familiale leur enfant en lui donnant le nom du père, accolé s'ils le désirent au nom de la mère

ainsi que cela se pratique en Espagne. Encore faudra-il se méfier des Mange-Arigo, des Pic-Moylat ou des Mely-Melot !

A une époque de mouvance géographique et d'éclatement des familles, porter le nom de sa lignée patronymique est un ancrage dans la vie.

Sylvette Dechandon  
Présidente du CGVVR

## Sommaire

- 2 - Les corporations et confréries des métiers  
*Sylvette Dechandon*
  - 5 - Voyage de Saint-Etienne à Annonay  
*André Pauze*
  - 7 - L'élevage du ver à soie et le tissage ...  
*Jean Maurice*
  - 9 - QUESTIONS
  - 29 - Le jeu du flagolet  
*Marie-Thérèse Gullon*
  - 30 - Les ouvrières de la soie en Nord Dauphiné  
*Andrée Gautier*
  - 32 - Onomastique et Vocabulaire  
*Jean-Loup Ricord*
  - 34 - Claude Bernard - Un savant, natif du Beaujolais  
*Marie-Aymée Marduel*
  - 40 - XVIII<sup>e</sup> Congrès et salon de Mâcon  
*Jean-Loup Ricord*
  - 42 - Royans et Vercors les racines dauphinoises de l'aéronautique allemande  
*Marcel Macaire*
  - 44 - Comment contester un héritage au XVIII<sup>e</sup> siècle  
*André Boeuf*
  - 48 - Un seigneur de guerre  
*Bernard Chazelle*
  - 49 - D'une Marie Guiffroy à l'autre  
*Jean-Luc Bonaimé*
  - 50 - PALEOGRAPHIE (Plainte pour coups du 9<sup>e</sup> novembre 1627)  
*Anne-Marie Coupet*
  - 52 - REPONSES
  - 69 - LISTE ECLAIR
  - 71 - Les Chapuis de la Brigaudière  
*Marcelle Guigua*
  - 74 - Nouvelles des associations
  - 78 - Courrier des lecteurs
  - 80 - Bibliographie  
*Jean-Loup Ricord*
- ... et plusieurs brèves

**Généalogie & Histoire** : publication éditée par l'association  
**Centre d'Etudes Généalogiques Rhône-Alpes**

Siège Social : 7, rue Major-Martin, 69001 Lyon

Publication : 14, rue des Glairaux, 38120 Saint-Egrève

tél. 04 38 02 07 28 - courriel : [cegra-infos@wanadoo.fr](mailto:cegra-infos@wanadoo.fr)

site internet : <http://perso.wanadoo.fr/cegra>

Les manuscrits, même non publiés, ne seront pas retournés à leurs auteurs.

Les textes publiés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation, sont réservés pour tous pays.

© C.E.G.R.A. - Informations 2005

Dépôt légal à parution - ISSN 0180 - 5886

Directeur de la publication :	Jean Fontenille
Secrétaire de rédaction :	Jean-Loup Ricord
Conseiller technique :	Guy Prud'Homme
Réalisation technique :	Fernand Daval
Vente par correspondance :	Jean-Michel Taunier
Equipe de rédaction :	Marie-Françoise Arens, André Bœuf, Monique Bonvallet, Jean-Pierre Carrier, Louis Crevat, Elisabeth Reynard, Marc Rousselot-Pailley, Raymond Vignal.
Fabrication :	Imprimerie Notre-Dame - Montbonnot (38)
ROUTAGE :	ROUTAGE & MARKETING - Vaulx-en-Velin (69)
Tirage :	3800 exemplaires